

Projet associatif du Jardin Robinson du Lignon



Préambule

Ce texte est issu d'une volonté commune du comité de gestion et de l'équipe d'animation de donner une nouvelle vie au projet institutionnel du Jardin Robinson du Lignon. La dernière mise à jour datant d'octobre 2011.

L'année 2017 marque un grand changement dans la vie de l'association, un nouveau bâtiment est en train de voir le jour à la place de l'ancien et avec lui, des nouveaux membres intègrent le comité de gestion. C'est dans cette atmosphère de renouveau et d'attente face à l'inconnu qu'a surgit le besoin de se retrouver autour de ce document si précieux pour nous aider à porter ensemble une vision commune pour l'avenir du lieu.

Le comité de gestion et l'équipe d'animation se sont réunis une première fois pour élaborer ensemble le déroulement de ce processus qui a pris la forme de plusieurs réunions de 3h sur l'année avec l'accompagnement constructif de Guillermo de la FCLR.

A l'image du bâtiment qui pose ses fondations sous nos yeux, cette première rencontre fut l'occasion de nous rejoindre sur nos idées, nos vécus, sur ce qui nous anime profondément à nous impliquer de près ou de loin dans la vie de cette association. Les émotions des personnes présentes étaient palpables lors de cette réunion et avec elles comme une envie de poésie. En voici un résumé.

Le Jardin Robinson du Lignon est une bulle d'air, de liberté dans ce monde où le béton gagne du terrain à vue d'œil. Comme une fenêtre sur le monde offrant aux enfants un champ de possibles, hors du temps et des contraintes toujours plus fortes que leur impose la société actuelle.

Dans ce champ, il y a des animaux qui leur font découvrir la vie, le respect des différences, le courage mais également la mort, le deuil, les dangers et comment y faire face ensemble.

Ce champ accueille tout le monde dans sa singularité, libre de jugement, libre d'obligation, libre d'être et de faire ce que l'on souhaite avec qui l'on souhaite et surtout libre de changer d'avis. Et pour que ce soit possible ce champ a des limites, des règles simples pour permettre une harmonie commune et rassurante.

Ce champ est rempli d'occasions sécurisantes de prendre son envol, de couper le cordon avec ses parents, de leur montrer qu'on est digne de confiance et à la fois de prendre confiance en soi. Il y a la place pour développer sa propre identité et expérimenter ses propres idées, de tenter de les faire valoir, même si elles ne nous mènent pas toujours où l'on espèrerait.

Ce champ ouvre la créativité de chacun.e à transformer ce que nous offre la nature tout en prenant soin d'elle, de soi et des autres. Nous encourageons sans cesse cette volonté de préserver ce qui nous est précieux.

Ce champ devient, par la force du temps et l'accumulation des souvenirs, un lieu cher à nos yeux qui nous a vu jouer, découvrir, échouer puis réussir, pleurer, rire, aimer et enfin grandir, avant de le quitter pour d'autres aventures. Et pourtant, il reste encore présent en nous, quelque part dans notre cœur, assez pour qu'un jour, peut-être, on contribue à notre tour à son existence en devenant membre du comité ou en y travaillant. Puis, c'est à nous de voir des enfants jouer, découvrir, échouer puis réussir, pleurer, rire, aimer enfin grandir.

Nous voilà, partageant toutes et tous, cet attachement si spécial pour ce champ magique qui transforme des graines d'espoir en plantes de joie puis en graines d'espoir comme un cycle évident qui poursuit son cours naturel.

Document réalisé en commun par l'équipe d'animation et les membres du comité durant l'année 2018-2019.

L'équipe d'animation

Ivan Stuker
Kasia Boron
Tamara Zaslavsky
Théa Modis
Annick Steiner
Wilson Oliveira Reis

Le comité

Ilse Emery
Dominique Pagliuca
Natacha Perrin

Roland Schegg
Enzo Zonca
Bruno Stirati
Isabelle Ducrest
Memet Korkmaz
Maribel Moreno

Table des matières :

1. L'historique	5
1.1 Origine des Jardins Robinsons et Terrains d'Aventures	5
1.2 Historique du Jardin Robinson du Lignon	5
2. Les principes et valeurs du Jardin Robinson	8
2.1 Le libre accès et le « vivre la nature »	8
2.2 Les valeurs défendues	8
2.3 Le bien-être comme résultat recherché	10
3. L'état des lieux	11
3.1 La situation géographique et historique du Lignon	11
3.2 La situation actuelle constatée	12
4. La vision	14
5. La mission	15
6. Le fonctionnement concret du centre	16
6.1 Le financement du lieu	16
6.2 Les acteurs et actrices	16
6.3 Les espaces de régulation	17
6.4 Les modalités pratiques	18
7. Les partenaires nécessaires	20
7.1 Les partenaires principaux	20
7.2 Les partenaires FASE en particulier	20
7.3 Les partenaires sur le quartier	21
7.4 Les collaborations ponctuelles avec des associations en faveur de la nature et/ou une alimentation saine et locale	21
8. La stratégie, les axes d'actions et objectifs généraux	23
8.1 Stratégie	23
8.2 Axes d'actions	25
8.3 Axes d'actions pour le comité de gestion	28
9. L'évaluation	29

1. L'historique

1.1 Origine des Jardins Robinsons et Terrains d'Aventures

En 1931, un Danois architecte paysagiste, C. T. Sørensen, voit des enfants en train de jouer avec des restes de construction sur un chantier et réalise l'intérêt d'un « *terrain vague dans lequel les enfants peuvent créer, construire, rêver et imaginer une réalité* ».

Le premier de ces terrains a été construit en 1943 près d'une zone locative à Copenhague, avec un stock de matières premières et sans structures fixes. L'activité sur ce terrain continue encore aujourd'hui. Cette idée a été exportée en Angleterre par Lady Allan de Hurtwood, qui a été inspirée en regardant des enfants jouer dans des secteurs de la ville qui avaient été bombardés durant la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui, il y a des centaines de « Terrains d'Aventures » à travers le monde. Ces espaces évoluent constamment, aussi vite que les groupes d'enfants qui s'y réunissent, trouvent des idées communes et agissent. Certains lieux accueillent des chèvres, lapins et canards, d'autres possèdent un wagon abandonné. [...]

Comme un visiteur de « The Yard », un Terrain d'Aventures dans les années 1940 à Minneapolis, l'a souligné: « Je n'aurais pas cru trouver 60 gamins aussi heureux que ça dans tout le Minnesota. » Les jeunes gens de « The Yard » commencèrent leur propre journal, « The Daily Horn ». Ils construisirent des igloos et des patinoires durant tout l'hiver. « Je viens ici toutes les soirées pour jouer parce que j'aime l'endroit. C'est cool. » [s'exclame un usager]. (Wikipedia, 2008, Pour aller plus loin: Vergnes, Kling &Guéant, 1975)

1.2 Historique du Jardin Robinson du Lignon

- Naissance

Le Jardin Robinson du Lignon est issu d'une initiative citoyenne. En 1967, la construction du Lignon est à peine terminée et ses habitant.e.s constatent que, entre la cité et la forêt, se trouve un terrain vague issu de la fin du chantier, entre le complexe architectural tout neuf et le Rhône. Ce lieu est propice à construire des cabanes et les enfants sont déjà à l'ouvrage. Un groupe de parents se forme et grâce à leur motivation, leur mobilisation, leur aide bénévole, un premier animateur est engagé. En 1970, le premier Jardin

Robinson du canton et de Suisse romande voit le jour, c'est un moment historique.

- Période de professionnalisation

En 1972: « Lors d'un « Conseil Robinson » les enfants énumèrent leurs besoins, permettant aux animateurs/trices d'élaborer un plan d'aménagement pour le lieu. Une campagne financière est organisée auprès des habitant.e.s et entreprises de la place. Une demande de subvention d'équipement est adressée à la Commune et à l'Etat. », « La fuite de l'enfant du béton vers la nature n'est pas seulement souhaitable mais inévitable ». Au fur et à mesure des années, des nouveaux postes d'animateurs/trices et de moniteurs/trices sont alloués. Le budget de fonctionnement augmente également permettant d'améliorer toujours plus la prise en charge. Grâce à ces nouveaux moyens et jusqu'en 1997, le Jardin Robinson du Lignon se professionnalise : les membres de l'association élaborent des nouveaux statuts, signent la charte cantonale, intègrent la convention du personnel dans leur éthique de travail. Le Jardin Robinson se légitimise sur le territoire de la ville de Vernier.

- Période de récession

A partir des années 2000, des coupes budgétaires de l'Etat assombrissent le paysage, des pourcentages de temps de travail de l'équipe d'animation sont graduellement retirés par la Fase. Le budget de fonctionnement stagne pour tous nouveaux projets malgré des besoins grandissants. Les infrastructures d'accueil des enfants et des animaux prennent de l'âge et demandent de plus en plus d'attention.

L'heure est à la mobilisation pour défendre les besoins du lieu auprès des instances compétentes et garantir sa pérennité dans les meilleures conditions possibles. L'association doit prendre des mesures pour faire face à ces coups du sort.

Parmi celles-ci, une diminution du temps d'accueil aux enfants pour maintenir la qualité de l'animation est inévitable. De plus, afin d'éviter une future coupure de postes dans l'équipe d'animation, deux postes d'assistant.e.s socio-éducatifs sont créés en échange d'heures moniteurs/trices. L'objectif étant de pérenniser ces postes sur le long terme et améliorer la qualité professionnelle de l'ensemble de l'équipe. Parallèlement, une nouvelle préoccupation inquiète le comité et l'équipe; les années passant, les bâtiments du Jardin Robinson ne sont plus aux normes de sécurité ni d'hygiène pour accueillir les enfants. Une commission se met en place au sein de l'association pour demander un nouveau bâtiment à la ville de Vernier ainsi

que pour créer un nouveau poste d'agent de maintenance afin d'assurer l'entretien régulier du lieu. Ce n'est qu'en 2005 qu'un poste d'agent de maintenance verra le jour ; il sera partagé avec d'autres centres de la commune. Il faudra attendre une dizaine d'années avant que le projet d'un nouveau bâtiment se concrétise. L'année 2016 annonce le démarrage du chantier ainsi que des réaménagements de certains de nos espaces animaux. La nouvelle bâtisse voit finalement le jour en septembre 2018 et avec elle, une nouvelle aventure commence pour l'association du Jardin Robinson du Lignon.

2. Les principes et valeurs du Jardin Robinson

2.1 Le libre accès et le « vivre la nature »

Les valeurs défendues par le Jardin Robinson s'insèrent tout d'abord dans un cadre particulier qui fait toute sa singularité. Ce cadre comprend deux principes fondateurs du lieu. Ces deux principes sont le type d'accueil proposé aux usagers/ères ainsi que le rôle spécifique du terrain en espace naturel.

Le choix de proposer de l'accueil libre n'est pas un hasard, on pourrait également le comprendre comme **un libre accès** pour les enfants aux divers types d'activités. En d'autres mots, cela signifie que tout enfant inscrit, quels que soient son origine, sa culture, son niveau socio-économique, son programme de la journée, le temps qu'il souhaite passer sur le lieu, a droit, si l'envie lui prend, de participer à la vie du Jardin Robinson.

L'autre principe repose sur la configuration de notre terrain et l'attention que nous y mettons lors de nos activités. Le Jardin Robinson est volontairement situé à la lisière de la forêt, habité par de nombreux animaux et de possibilités d'exploration de la nature. L'idée étant de réunir les meilleures conditions pour faciliter cette rencontre entre l'enfant et la nature, favorisant les occasions de vivre ensemble, des découvertes, des expériences, des aventures qui nourriront ses souvenirs. Notre pari étant que ce processus de « **vivre la nature** » va développer chez l'enfant un lien affectif indéfectible avec la nature le poussant dans l'avenir à en prendre soin et la défendre dans la société du futur.

Ces deux principes de libre accès et de vivre la nature sont la force et les fondements sur lesquels reposent nos valeurs. Comme un édifice en construction chaque valeur posée sur ces fondements vient rajouter un équilibre, donner du sens, une raison d'être à notre projet associatif. Pour finir, n'oublions pas le ciment de l'édifice, une bonne cohésion de l'équipe de professionnel.le.s et de bénévoles, élément indispensable pour permettre à toute la structure de tenir debout.

2.2 Les valeurs défendues

Dans ces valeurs, on trouve **la confiance**, une valeur essentielle pour garantir le succès de l'accueil libre à différents niveaux. Avant tout, nous visons à améliorer la confiance en soi de l'enfant. Si chère à nos yeux, elle est pensée dans chacune de nos activités et dans nos règles de vie. Ensuite, une confiance est recherchée et souhaitée avec les familles, surtout lors de l'inscription de l'enfant, entre les parents, l'enfant, les professionnel.le.s. Ce contrat de confiance tripartite est la

pierre angulaire pour un accueil libre réussi. Et finalement une confiance à construire au sein de la structure entre professionnel.le.s, membres du comité, représentant.e.s de la commune et le personnel de la Fase dans une recherche de vision commune et du bienfondé de nos actions, etc.

Une fois la confiance établie à tous ces niveaux, deux valeurs viennent rapidement s'ajouter qui sont **le partage** et **la participation**. Effectivement, en pleine confiance, nous allons pouvoir plus facilement partager, se mettre à donner de soi, se sentir libre de participer aux activités, à la vie du lieu ou partager juste pour se sentir un peu plus vivant.e, en lien avec sa communauté et son environnement. Que l'on soit enfant, parent, professionnel.le.s, bénévole, la participation commune et le partage nous rassemblent sur un pied d'égalité et nous unissent.

Dans ce contexte devenu bienveillant, la valeur du **respect** va naturellement prendre sa place, le respect de soi, bien sûr mais également le respect des autres, du lieu dans lequel on vit, on évolue, on joue ensemble au quotidien.

Ce respect qui fait grandir cet édifice jour après jour, le rend plus précieux et indispensable et nous inspire la tolérance. **La tolérance** vis-à-vis de nos différences permet à la singularité des individus d'exister. La tolérance offre un espace où petit à petit le besoin de se comparer à autrui diminue et la compétition si présente dans la société actuelle laisse sa place à la coopération, le non jugement, la collaboration collective.

Et c'est dans ce climat de tolérance, de respect, de partage, de confiance que chacun et chacune peut expérimenter la valeur du sommet de l'édifice, la liberté. **La liberté** de faire ce que notre cœur nous dit, de venir, de partir à volonté, de se perdre, de se trouver, d'être soi parmi les autres, d'être autre à l'intérieur de soi. Puis, cette liberté expérimentée par l'essai et l'erreur, se développe avec le temps en une forme d'**autonomie**. Cette valeur qui une fois acquise devient pour l'individu une force pour l'avenir, un outil pour devenir adulte libre et responsable de ses choix, de ses opinions et de ses actes.

Il paraît à présent évident que sans la confiance, le partage, la participation, le respect, la tolérance, nous ne pouvons pas vivre sereinement la liberté, l'autonomie et inversement. Toutes ces valeurs sont naturellement interconnectées et indissociables, elles se nourrissent l'une l'autre pour aboutir à ce délicat mélange de saveurs qu'offre la vie au Jardin Robinson.

Pour terminer cette métaphore de l'édifice, nous pourrions identifier un dernier élément, le bien-être, qui pourrait être assimilé à la qualité de l'air respiré dans l'édifice. **Le bien-être** découle naturellement de toutes ces valeurs réunies et défendues par le Jardin Robinson comme l'oxygène générée par la nature pour la faire vivre.

2.3 Le bien-être comme résultat recherché

Notre mission primordiale à travers ces valeurs véhiculées est d'œuvrer dans l'amélioration du bien-être de chacun et chacune à tous les niveaux de la structure. D'abord, le bien-être de l'enfant, bien sûr, est notre préoccupation première, en veillant à son éveil, à la découverte de ses capacités et ses intérêts, son rapport aux autres parfois différents, parfois semblables, en l'aidant à trouver sa place dans le monde.

Ce bien-être est recherché et voulu également pour les familles, le quartier, les habitant.e.s, la nature et les animaux qui nous entourent.

Et enfin, un bien-être souhaité et vécu pour et par les professionnel.le.s, les bénévoles qui portent ce lieu jour après jour de leur mieux avec leur cœur ouvert et un sourire radieux de voir cet édifice toujours debout respirant l'air pur depuis bientôt 50 ans.

3. L'état des lieux

3.1 La situation géographique et historique du Lignon

Le Jardin Robinson du Lignon est situé au cœur de la cité du Lignon à proximité des rives du Rhône, offrant un accès rapide à la campagne genevoise. Les espaces de nos animaux sont abrités dans une zone forêt propice aux activités en plein air et à la découverte de la nature. Le bâtiment principal est en lisière de forêt, attenant à l'école du Lignon qui compte environ 500 élèves. Cette proximité de l'école ainsi que la configuration pédestre de la cité permettent aux enfants d'exercer leur autonomie en toute sécurité et réunit les conditions idéales pour offrir un encadrement en accueil libre aux familles de la cité du Lignon.

Le lieu accueille également des enfants habitant dans d'autres parties de la ville de Vernier, ceci surtout pendant les périodes de vacances scolaires. Les activités proposées répondent aussi à un besoin pour des familles dont les parents travaillent toute la journée durant les périodes de vacances scolaires.

Cependant, le lieu s'inscrit surtout dans la vie de quartier de la cité du Lignon. Une cité urbaine, construite durant les années 1960, sur une ancienne plaine agricole. Sa population regroupe un métissage culturel très riche et varié. Le Lignon a été conçu pour abriter 10 000 habitant.e.s, cependant, la crise du logement à Genève a modifié considérablement la population du Lignon. Les habitant.e.s vieillissant, devant rester de plus en plus longtemps dans leurs appartements, ont pris la place de potentielles nouvelles familles. La cité a perdu 1000 habitant.e.s en l'espace de 15 ans, on compte actuellement environ 6000 personnes habitant le Lignon. Sur l'ensemble de la cité, on observe aussi une augmentation de personnes et de familles en situation de précarité. Pour exemple, l'école du Lignon est considérée actuellement comme une école en zone de réseau d'enseignement prioritaire.

En 2010, le site du Lignon a été classé monument historique et depuis, un ensemble de travaux conséquents ont été entrepris pour améliorer l'économie d'énergie du bâtiment, si cher à la ville de Vernier, causant énormément de désagréments sur plusieurs années pour les habitant.e.s.

(informations recueillies le 24.03.2018 sur Wikipedia ...)

3.2 La situation actuelle constatée

La configuration même des immeubles du Lignon et de leurs infrastructures donne une impression de protection contre le reste du monde. Chaque appartement arborant une vue sur le centre de la cité, instaure un sentiment de sécurité pour les familles dont les enfants jouent dehors et dans les espaces partagés. Ces espaces étant centraux, vastes, remplis d'espaces verts et de détente, il y règne comme une invitation à vivre ensemble et comme une permission aux enfants de tous âges de jouer en liberté en bas de chez eux. Ceci pourtant suscite des craintes chez certains parents.

Effectivement, favorisée par les médias actuels, nous constatons une peur grandissante pour la sécurité des enfants face à toutes sortes de nouveaux et anciens dangers véhiculés régulièrement au jour d'aujourd'hui. Se lance alors une course folle pour atteindre le risque zéro si cher à notre société moderne, au triste détriment de l'apprentissage si précieux de l'autonomie de nos enfants. L'autonomie, cet outil pédagogique, est bien plus puissant contre les dangers éventuels que la surprotection croissante dictée par la peur.

On trouve également une vie associative très active au Lignon, comportant de nombreuses associations socioculturelles qui proposent notamment des fêtes, des repas communautaires et des animations ponctuelles sur le quartier.

Ceci étant, malgré ces nombreuses opportunités, nous déplorons un manque de participation générale. Nous constatons peu de présence des habitant.e.s lors de ces évènements. La population du Lignon a de la difficulté à sortir de chez soi. Les fêtes pourraient être bien plus fréquentées. Les espaces publics sont souvent peu investis. Nous remarquons également que, certainement dû à la société moderne, les enfants préfèrent de plus en plus rester chez eux devant les différents types d'écrans malgré la nature luxuriante qui les entoure au Lignon. Du coup, les espaces publics sont occupés fréquemment par des jeunes sans but particulier, qui ne sont pas toujours intéressés par prendre soin de leur quartier.

Ce phénomène provoque un sentiment d'insécurité chez certain.e.s habitant.e.s qui se plaignent d'incivilités sur le quartier. De plus, depuis de nombreuses années, le Lignon souffre d'une mauvaise image, souvent attribuée par des personnes étrangères au lieu, le Lignon est considéré parfois comme une cité dangereuse et malfamée par le reste de Genève.

Pour finir, ce qu'il faut retenir de ce lieu, la Ville de Vernier l'a bien compris. Elle a fait beaucoup d'efforts ces dernières années pour maintenir ce quartier en bon

état et prendre soin au mieux de ses espaces verts magnifiques qui font tout le charme et l'authenticité de ce lieu. L'engagement politique en faveur du respect de l'environnement de la Ville de Vernier a été, ces dernières années, un vrai soutien pour l'association du Jardin Robinson et pour améliorer l'identité du Lignon.

4. La vision

Dans le futur, il sera important de continuer à aider la Ville de Vernier dans ses efforts pour maintenir et développer encore les espaces naturels qui font l'essence du Lignon. Dans ce monde moderne, privilégier et s'investir dans un retour aux sources relève d'une certaine urgence pour notre évolution humaine, dans l'espoir que les habitant.e.s de la cité puissent renouer avec ce lien ancestral qu'a vécu l'être humain avec la nature durant des millénaires. Prendre soin de son environnement invite à prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre.

L'objectif futur sera également mais surtout d'inciter les habitant.e.s du Lignon à sortir de chez eux, leur donner le goût de vivre un monde réel à défaut d'une vie virtuelle et sans âme à travers leurs nombreux écrans, cloîtrés dans leur appartement, les amener à ressentir l'envie d'aller à la rencontre de l'autre, de découvrir, partager et construire des projets collectifs sur l'extérieur, au cœur même de leur lieu de vie.

Il devient indispensable de réfléchir ces espaces publics autrement pour harmoniser la rencontre de ces mélanges tant multiculturels que multigénérationnels de la population, dans laquelle on verra se développer au fil du temps un vivre ensemble à l'image de la richesse de ce quartier. L'idée étant d'imaginer ensemble des événements, des aménagements, des actions qui vont favoriser cette rencontre sur l'extérieur, si propice au bien-être. Dans l'espoir que les personnes quittent quelques moments leurs habitudes à travers les médias virtuels pour vivre de vraies relations dans une réalité concrète et partagée.

Pour ce faire, il faudrait améliorer également la visibilité du travail associatif et des opportunités sociales et culturelles pour les familles sur le quartier. Particulièrement dans le domaine de la jeunesse, le Lignon gagnerait à voir s'harmoniser le parcours de vie du jeune dans le quartier à travers les différentes structures à sa disposition. Il faudrait effectuer un travail pour tisser des liens entre les différents partenaires responsables de ce parcours de l'enfance à l'âge adulte, ce qui contribuerait indirectement à augmenter la qualité de vie de l'ensemble du quartier, et peut-être même à terme, à redorer le blason de cette triste image qui colle depuis si longtemps à la cité.

L'avenir et le bien-vivre au Lignon se dessinent clairement dans ces lieux de partage entourés de la nature, à travers les habitant.e.s et les partenaires sociaux et culturels. Il est primordial de préserver à tout prix cette particularité

d'être une cité urbaine entourée de nature à la porte de la campagne genevoise, invitant sa population à s'y rencontrer, à s'y ressourcer quotidiennement quelle que soit la saison et partager ensemble sa beauté et sa qualité de vie naturelle.

5. La mission

Dans ce contexte, l'association du Jardin Robinson :

S'engage avant tout à incarner pleinement son rôle fondamental de trait d'union entre la population verniolane plutôt urbaine et son environnement naturel ; une opportunité pour les habitant.e.s de vivre pleinement la nature et de goûter à un retour salutaire à l'essentiel, à travers les joies de la nature.

Elle s'engage à assurer l'égalité des chances et le respect des différences, en rendant accessible à toutes et à tous la participation aux activités du Jardin Robinson, indépendamment du niveau socio-économique, de la religion ou des origines de chacun et chacune.

Elle s'engage à promouvoir et garantir ce bel outil pédagogique qu'est l'accueil libre, dans la commune de Vernier et au-delà, comme un remède précieux face aux contraintes toujours grandissantes des attentes et des peurs de la société actuelle.

Elle s'engage à veiller à l'épanouissement des jeunes du quartier et à contribuer à améliorer leur parcours de vie à travers les structures socio- culturelles mises à leur disposition sur la Ville de Vernier.

Elle s'engage à promouvoir une alimentation saine et équilibrée pour ses usagers et usagères et à soutenir une vision écologique de l'alimentation en favorisant la proximité et la qualité des produits.

Elle s'engage également à véhiculer au mieux à travers ses activités et son discours auprès des jeunes, les valeurs en faveur de la sauvegarde de la beauté et du bien-être de la nature sur cette planète.

6. Fonctionnement concret du centre

6.1 Le financement du lieu

Le Jardin Robinson est une association à but non lucratif subventionnée en partie par l'Etat de Genève et en partie par la Ville de Vernier. La Ville de Vernier alloue un budget financier pour le fonctionnement du centre et prête les bâtiments et les terrains au centre. Lors de l'Assemblée Générale, une demande de budget est présentée par l'Association pour approbation ; celle-ci sera par la suite présentée au Conseil Municipal de Vernier lors de la défense du budget. Les membres du comité de gestion veillent à ce que le budget annuel soit dépensé en conformité avec les valeurs défendues par l'association.

Les salaires des employé.e.s sont pris en charge financièrement par l'Etat de Genève et une large partie par la Ville de Vernier à travers la gestion de la FASE (Fondation pour l'animation socio-culturelle).

6.2 Les acteurs et actrices

L'association fonctionne en s'articulant à travers trois entités distinctes qui cohabitent et font vivre le Jardin Robinson :

- **Les bénévoles** : membres du comité, membres de l'association, vérificateurs/trices des comptes, parents.
- **Les professionnel.le.s** : l'équipe d'animation, les agent.e.s techniques, le/la secrétaire-comptable, les petits jobs, les palefrenières, chacun.e qui est notamment en lien régulier avec le personnel administratif de la Fase.
- **Les bénéficiaires** : les enfants inscrit.e.s et leurs familles, les habitant.e.s et les promeneurs/euses.

Les valeurs véhiculées par l'association se retrouvent également dans le fonctionnement interne. Ce fonctionnement repose essentiellement sur une coopération basée sur la confiance, le respect mutuel et un soutien réciproque entre les entités précitées ainsi qu'entre les individus à tous niveaux. Les responsabilités sont partagées selon les tâches à accomplir et les décisions sont prises en consensus lors de nombreux espaces de régulation organisés au cours de l'année.

6.3 Les espaces de régulation

Ces espaces permettent d'informer, de réaliser des bilans, d'établir des objectifs futurs, d'ajuster des objectifs en cours, de prendre des décisions, d'échanger, de créer du lien, parfois même de rêver ensemble un avenir meilleur. Ils ont lieu selon les besoins spécifiques des différentes parties de la structure.

Voici un aperçu de la fréquence habituelle de ces moments sur l'année et de leur nature :

- L'équipe d'animation se réunit une fois par semaine entre animateurs/trices afin d'assurer le suivi du quotidien du centre.
- L'équipe d'animation se réunit au complet comprenant les ASE et les moniteurs/trices 4 ou 5 fois par année, notamment lors des deux semaines de réflexion prévues à 6 mois d'écart durant l'année.
- Les membres du comité et l'équipe d'animation se réunissent une fois par mois pour échanger, informer et prendre des décisions concernant le Jardin Robinson. Lors de ces réunions, des espaces de travail sont régulièrement organisés en plus petites commissions pour approfondir une thématique puis la ramener au comité pour délibération. Une communication est maintenue le reste du temps par forum virtuel selon les nécessités de chacun et chacune.
- Tous les membres de l'association se réunissent une fois par an au minimum à l'occasion de l'assemblée générale. A cette occasion les membres du comité de gestion sont élu.e.s, voir réélu.e.s pour l'année. A cette occasion des vérificateurs/ trices des comptes sont également élu.e.s pour l'année et chargé.e.s de vérifier la santé de la comptabilité du Jardin Robinson.
- Une convention tripartite impliquant le Jardin Robinson, la FASE et la Ville de Vernier a été signée il y a quelques années, suite à quoi, nous avons établi des objectifs communs avec d'autres centres FASE de Vernier afin d'améliorer la cohésion sociale et tisser des liens entre les différents partenaires. Nous nous réunissons tous les deux ans environ pour revisiter ensemble ces objectifs et les ajuster aux circonstances actuelles.

Toutes les personnes participant de près ou de loin à cet organigramme ont en commun le partage des valeurs défendues par le Jardin Robinson et s'engagent à adhérer au mieux au projet associatif dans ses actions. Chaque partie de l'édifice amène sa contribution et se complète mutuellement, créant ainsi une toile de coopération harmonieuse, œuvrant tous et toutes pour le bon fonctionnement du Jardin Robinson.

6.4 Les modalités pratiques

- **Les inscriptions**

Le Jardin Robinson accueille les enfants de 6 à 12 ans de la Ville de Vernier. Une possibilité d'inscription est accordée également si un parent, un grand-parent, un ou une proche de la famille habite au Lignon ou si un des deux parents travaille sur la Ville de Vernier. Après une rencontre avec l'équipe d'animation, une inscription unique au prix de CHF 10.- permet l'accès libre aux activités jusqu'à l'âge de l'entrée au cycle secondaire scolaire voir plus. Ce système d'accueil libre donne l'opportunité aux enfants de venir et partir à leur guise et de rester le temps qu'ils ou elles souhaitent.

- **Les horaires**

Le Jardin Robinson est ouvert 48 semaines par année pour accueillir les enfants dans le lieu. Il offre aux enfants 22 heures d'ouverture hebdomadaire du lundi au samedi durant la période scolaire.

Le lieu est ouvert tous les jours après l'école jusqu'à 18h, le mercredi toute la journée avec la possibilité de manger sur place au prix de CHF 5.-, ainsi que le samedi après-midi. Le Jardin Robinson est également ouvert durant toutes les périodes de vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h à 18h, à 17h le vendredi, avec la possibilité de manger sur place au prix de CHF 5.-. Pour les fermetures exceptionnelles (jours fériés, semaines de regroupement ou sorties à la journée), nous invitons les familles à consulter notre site internet (www.jardinrobinson.ch) ainsi que notre programme mensuel.

- **Les frais**

Les activités sont généralement gratuites afin de garantir aux enfants une liberté d'accès quelques soient les possibilités financières de leur famille.

Une somme de CHF 10.- est demandée lors de l'inscription unique.

Une contribution de CHF 5.- est demandée pour le repas de midi si l'enfant souhaite rester manger sur le lieu. Parfois, une participation financière modique est demandée pour les sorties ou les nuitées. Selon la situation financière de la famille, il est toujours possible de trouver des arrangements financiers. De plus, nos prestations peuvent être réglées par les chèques famille octroyés par la Ville de Vernier.

- **Mise à disposition du lieu et du matériel**

Pour la somme de CHF 50.-, il est possible aux familles des enfants inscrits et aux membres de l'association d'organiser des fêtes diverses dans le cadre chaleureux du Jardin Robinson.

La salle, notre bus transport d'enfants et d'autres matériels utiles sont fréquemment mis à disposition des associations du quartier faisant partie de la Platal ou ayant un lien avec la Jeunesse.

De façon plus générale, tous nos espaces extérieurs, jeux, tables de pique-nique, lieu de promenade dans notre environnement naturel sont libres d'accès et d'utilisation par la population verniolane.

7. Partenaires nécessaires

Comme une fleur a besoin de ses pétales pour exister, le Jardin Robinson ne serait être ce qu'il est sans la collaboration précieuse de ses partenaires à divers niveaux et moments de son existence. En voici un florilège :

7.1 Les partenaires principaux

- **Les usagers/usagères et leurs familles** sont nos partenaires prioritaires sur qui tout repose, en qui nous puisons tout notre sens et nos objectifs futurs.
- **La Ville de Vernier** nous octroie un budget financier pour fonctionner et finance en grande partie les charges salariales, nous prête un lieu magnifique et nous aide à l'entretenir au quotidien grâce à notre étroite collaboration avec ses différents services. Elle nous soutient dans nos valeurs et nos besoins ainsi que lors de projets ponctuels par nos liens avec les représentant.e.s du Scos (service de la cohésion sociale).
- **La Fase** nous octroie le financement étatique de notre charge salariale et nous garantit sa gestion. Elle fait valoir une convention collective de travail pour nos employé.e.s et veille également à la défense de nos valeurs au niveau des instances décisionnelles. Elle nous soutient sur le terrain dans nos actions et nos besoins par la collaboration précieuse avec notre coordinateur/trice région affecté à la Ville de Vernier. Elle nous aide également lors de situations complexes rencontrées sur le terrain.
- **La FCLR** nous soutient et nous aide dans nos besoins et questionnements liés à notre statut d'association, notamment en proposant des formations, en nous aidant dans l'élaboration de notre projet associatif, etc.

Une convention tripartite a été signée en 2010 entre le centre, la Fase et la Ville de Vernier scellant notre collaboration autour d'objectifs communs pour la région. Cette convention est l'occasion de tisser des liens avec nos partenaires autour de projets en faveur de la Ville de Vernier en accord avec nos valeurs et les besoins du moment de notre centre, du quartier et de la Ville de Vernier.

7.2 Les partenaires FASE en particulier

- **Les partenaires Fase de la Ville de Vernier**

Nous échangeons avec tous les partenaires lors de la convention tripartite, parfois sur des projets précis. Nous sommes plus régulièrement en lien avec les centres à proximité géographique du Jardin Robinson comme la Ludothèque, la MQ Libellules, la MQ d'Aïre-Le Lignon ou la Carambole pour des projets spécifiques ou lors de fêtes ou d'actions en faveur des jeunes sur le quartier.

Nous collaborons également avec **les TSHM de Vernier** avec qui nous avons pu mener à bien divers projets impliquant des petits jobs.

- **Les partenaires de la Fase partageant les mêmes valeurs concernant l'accueil libre**

Les réunions "interob" cinq fois par année, sont l'occasion de partager avec les autres Jardins Robinson et Terrains d'Aventures du canton de Genève et parfois de la Suisse romande, nos spécificités en tant que lieu prônant l'accueil libre et ses bienfaits sur l'épanouissement des jeunes. Le collectif interob a pour but de promouvoir et faire valoir ce type d'accueil dans la société actuelle en s'engageant à travers des actions collectives notamment en éditant une brochure explicative sur l'accueil libre et prochainement un film.

7.3 Les partenaires sur le quartier

- **L'école**

De par sa situation géographique et sa fréquentation, est pour le Jardin Robinson une partenaire très précieuse. Effectivement, créer des liens harmonieux avec les enseignant.e.s est devenu une priorité pour nous, convaincus que l'école est une vitrine idéale pour nos activités et nos valeurs. Nous leur proposons régulièrement des visites découvertes sur la nature ou sur les activités au Jardin Robinson pour faire connaissance. Nous collaborons également lors des moments de fêtes tels que l'Escalade ou les promotions de fin d'année. Nous participons 4 fois par année aux réunions de réseau organisées par l'école avec les différents partenaires sur le quartier, l'occasion d'échanger des informations utiles et organiser parfois des projets communs.

De plus, des réunions régulières sont organisées avec *les éducateurs/trices REP* au sein de l'école pour améliorer mutuellement les suivis des enfants que nous accueillons.

- **ASPEL**
Nous collaborons aussi étroitement que possible sur des évènements de quartier avec l'association des parents d'élèves du quartier du Lignon et parfois celle d'Aïre, parfois lors de fêtes communes ou de projets ponctuels.
- **la PLATAL**
Nous collaborons avec la plateforme des associations d'Aïre-Le Lignon qui réunit diverses associations du quartier pour développer des actions en faveur des habitant.e.s issu.e.s des quartiers du Lignon et d'Aïre. Un membre de l'équipe d'animation en assure actuellement la présidence depuis quelques années. Les actions collectives visent à promouvoir des rencontres entre habitant.e.s du quartier à travers des fêtes et autres évènements pour rendre vivant le quartier.
- **Le contrat de quartier**
Nous avons fait appel au contrat de quartier pour le financement de nombreux projets avec succès.

7.4 Les collaborations ponctuelles avec des associations en faveur de la nature et/ou une alimentation saine et locale.

- **La libellule, WWF et Pronatura** : lors de sorties ou animations ponctuelles sur notre terrain.
- **Espace terroir, ferme de Budé, ferme du Lignon** : pour la livraison de fruits et légumes de saison ou achats sur place.

8. Stratégie, axes d'actions et objectifs généraux

8.1 Stratégie

Le Jardin Robinson est né d'un élan d'habitant.e.s du Lignon revendiquant un projet de quartier où l'enfant pourrait s'épanouir et vivre son autonomie au contact de la nature. Il est le fruit de nombreuses années d'aventures, de solidarité, de rêves, de rencontres, de convictions, de réflexions, d'envies, d'enthousiasme, de doutes, de remises en question, de partages, de peurs, de rires, de joies, bref l'équivalent d'une vie humaine déjà bien accomplie. Telle la sagesse transmise dans une famille d'une génération à la suivante, l'association a décidé de cultiver l'avenir du Jardin Robinson sur ce précieux héritage. Il nous paraît évident que ses bientôt 50 années d'existence et d'expériences amassées, en plus d'être une source d'inspiration évidente, soient et deviennent pour le futur une ressource fondatrice pour mener à bien notre mission.

En 2018, notre bâtiment principal a été reconstruit et notre projet associatif affiné mais force est de constater que les valeurs défendues depuis le premier jour du lieu à aujourd'hui, demeurent les mêmes dans le cœur des personnes qui soutiennent et travaillent au sein du Jardin Robinson.

L'égalité des chances, l'ouverture sur les différences, la gratuité, le respect, l'accueil libre, favoriser l'autonomie et la créativité de l'enfant, « vivre la nature » pour mieux la préserver, font partie des valeurs essentielles qui précèdent et animent chacune de nos actions sur le terrain. Il nous appartient aujourd'hui de faire perdurer ces acquis en incarnant au mieux ces valeurs dans nos actions. Il nous faut les défendre comme un emblème de liberté face à cette société toujours plus exigeante et souvent sourde aux besoins collectifs d'un retour à l'essentiel et à la simplicité.

Il nous paraît indispensable que ces valeurs transparaissent à tous les niveaux de nos activités mais également dans nos gestes et nos échanges au quotidien pour être cohérents et crédibles dans notre démarche.

L'adhésion à ces valeurs doit se retrouver dans les actes et les choix proposés par l'association. Elle doit déterminer le choix des collaborations avec d'autres partenaires qui partagent des valeurs semblables, elle doit transpirer à travers tout message que l'on souhaite véhiculer. Au final, c'est à travers l'addition de toutes ces actions incarnées par ces valeurs que la mission du centre pourra être accomplie.

Notre objectif prioritaire reste l'épanouissement des jeunes sur le quartier. Nous recherchons avant tout à établir un partenariat libre avec les jeunes en les accueillant tels qu'ils et elles sont et souhaitent être. Les enfants sont notre préoccupation première, les écouter, les respecter et les intégrer le plus possible

comme co-acteurs/trices du lieu est comme une évidence. L'objectif étant qu'ils ou elles ne soient pas juste consommateurs/trices d'une prestation préétablie mais qu'ils et elles puissent créer avec nous l'avenir du Jardin Robinson avec leur richesse et leur humanité. Les familles, les habitant.e.s et toutes personnes qui partagent nos valeurs sont également des ressources précieuses pour accomplir cette mission.

Un autre objectif va être de continuer à développer une méthodologie de travail de « l'exemple par l'action » montrant à travers elle qu'une alternative est possible pour vivre en harmonie entre êtres humains et la nature. Il nous semble plus intéressant et efficace de chercher à donner envie par l'action que d'être alarmiste et de faire la morale aux gens. Cette alternative reste une invitation ouverte à tout un chacun.e qui se sentirait concerné par ces valeurs et souhaiterait agir et faire une différence à son échelle.

8.2 Les axes d'actions

Notre stratégie se décline en trois axes d'actions principales dans lesquels on peut retrouver toutes nos actions concrètes. Elles incarnent nos valeurs et sont présentes dans la convention tripartite que nous partageons avec la Fase et la Ville de Vernier. Nous avons réalisé que parfois ces actions concernaient plusieurs axes d'actions à la fois, c'est pourquoi il nous a paru plus clair d'explicitier leur relation à travers le schéma ci-dessous.

- **La diversité** comprend des actions qui favorisent le vivre ensemble, le respect au sens large de l'individu dans sa communauté. La promotion de l'égalité des chances pour chacun.e, le respect des différences socio-économiques et culturelles. L'intégration des minorités.

Exemples d'actions : maintenir la gratuité des activités, participer aux actions pour l'intégration des migrant.e.s, garantir l'accueil libre pour toutes les familles de la Ville de Vernier, permettre l'intégration d'enfants en situation de handicap.

- **L'épanouissement des enfants** représente notre axe prioritaire de par notre mandat, l'enfant et son bien-être restent notre préoccupation primordiale. Selon nos valeurs, son bien-être se situe sur trois niveaux qui coexistent : physique, psychique et en harmonie avec son environnement. Nous veillons avant tout à son bien-être physique, qu'il se sente en sécurité au Jardin Robinson, que l'alimentation qui lui est proposée soit saine pour son corps. Les activités sont orientées pour lui permettre de bouger son corps le plus souvent possible et vivre au grand air quelle que soit la météo. Le bien-être de l'enfant passe également par un épanouissement psychique, les activités proposées et le cadre prévu lui permettent de développer sa confiance en lui, son autonomie et une bonne estime de soi, en découvrant ses talents et en créant du lien affectif avec d'autres enfants, des adultes et des animaux. Enfin, pour être bien, l'enfant doit pouvoir trouver sa place en toute sécurité, développer un sentiment d'appartenance et de respect pour son environnement pour se sentir bien là où il vit.

Exemples d'actions : encourager les enfants et leurs familles à adopter l'accueil libre, élaborer des activités que l'enfant peut s'approprier et faire tout seul, partir des idées des enfants pour créer des projets, encourager des activités physiques telles que le vélo, la trottinette, le skate, le foot etc., être attentif aux produits alimentaires proposés et sensibiliser les enfants à une alimentation

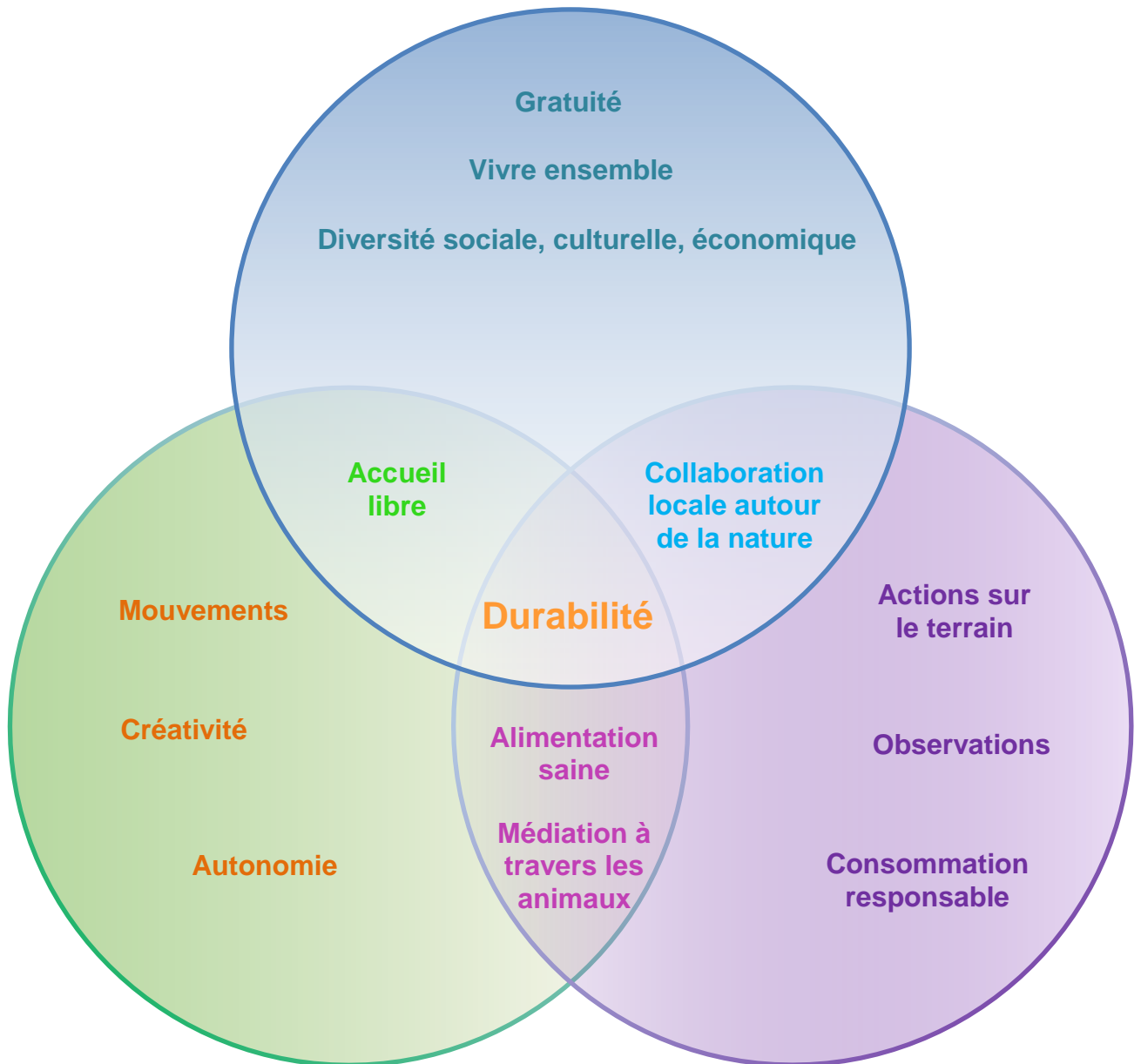
saine. Donner l'opportunité aux enfants de prendre soin d'animaux et de développer une relation affective et harmonieuse avec eux.

- **Vivre la nature** est un axe d'actions qui devient de plus en plus indispensable en vue de l'état actuel de la planète. Tel un devoir citoyen, il soutient une prise de conscience collective qui doit se faire à notre échelle. L'équipe Jardin Robinson souhaite faire sa contribution dans ce domaine en se rapprochant au mieux d'une consommation responsable en termes d'énergie, d'achats matériels et de denrées alimentaires. Il nous tient à cœur de sensibiliser la nouvelle génération aux questions écologiques et d'insérer au maximum cette conscience et ce respect de la nature dans nos actions et notre programme. Pour se faire, il nous semble indispensable que cette rencontre entre l'enfant et la nature se fasse par la joie et le plaisir, afin que cette relation affective se crée et devienne le socle plus tard d'un respect conscient et responsable pour cette nature.

Exemples d'actions : observation de la nature, développer des relations avec les animaux domestiques et sauvages, confections de repas, culture de potager, jeux libres dans la forêt, manipuler des matières naturelles pour faire des bricolages, jeux autour des récupérations d'objets. Tenir un discours et des actions responsables et cohérentes écologiquement.

- **La durabilité** est le ciment de toutes nos actions, nos objectifs ou notre stratégie. Que ce soit au travers de n'importe lesquels de nos actions ou axes d'actions, nous souhaitons au mieux pouvoir répondre à un besoin dans le présent et en même temps être profitables pour les générations à venir. Comme un leitmotiv ou un garde-fou, la durabilité façonne et guide nos actions pour construire un avenir meilleur pour nos enfants et leurs enfants.

DIVERSITÉ



ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

VIVRE LA NATURE

8.3 Axes d'actions pour le comité de gestion

Pour le comité, les objectifs futurs se dessinent d'une part en prenant soin de ce qui fonctionne bien et d'autre part, dans la mise en place d'ajustements pour optimiser la répartition des responsabilités et leur gestion.

- **Responsabilité** : un objectif serait d'améliorer la lisibilité des responsabilités de chacun.e selon différents domaines rattachés au fonctionnement du Jardin Robinson. L'idée étant que tout le monde puisse comprendre facilement et ait accès aux informations concernant le lieu. Ensuite, chercher la meilleure façon de se répartir les responsabilités équitablement et selon les compétences et envies de chacun.e.

Exemples d'actions : redéfinir certains postes fixes comme le trésorier, les groupes de travail sur certains thèmes, alléger les responsabilités actuelles de la présidence, créer des groupes de travail sur des thématiques plus précises, etc.

- **Cohésion** : au sein du comité, un partage autour de mêmes valeurs défendues s'est développé au fil des séances. Ces valeurs sont venues cimenter l'équipe et le comité dans notre mission commune : le bon fonctionnement du lieu. Ces nombreux partages se sont déroulés dans une convivialité naturelle qui a laissé beaucoup de place au plaisir de se retrouver, un respect réciproque grandissant et une liberté d'opinion partagée. Avec le temps, ceci a créé une réelle cohésion du groupe et a permis une base pour qu'une vraie relation de confiance mutuelle s'installe. Pour maintenir cette relation vivante et saine, il faut que chacun.e se sente libre de choisir, d'exprimer son opinion dans un cadre bienveillant et agréable où tout le monde peut avoir sa place et œuvrer ensemble dans la même direction. Ce cadre bienveillant pourrait être comparé au cadre sécurisant que pose l'équipe pour garantir un accueil libre aux enfants et aux familles. Dans ce sens, un objectif futur du comité de gestion serait de garantir et maintenir un accueil chaleureux et vecteur de plaisir où les personnes se sentent libres d'être elles-mêmes, de s'épanouir et donner le meilleur de soi au sein du Jardin Robinson.

Exemples d'actions : dynamiser les séances de comité, créer des moments de convivialité dans les comités et hors comités.

9. L'évaluation

Le processus d'évaluation au Jardin Robinson se fait au long de l'année essentiellement à travers le partage oral du vécu des différents acteurs et actrices de l'association, aussi bien par les professionnel.le.s. que les bénévoles ou les bénéficiaires.

Les différents vécus sont récoltés lors des moments de partage stratégiquement placés durant l'année, selon les besoins d'évaluation de la structure.

Ces moments se composent généralement de bilans oraux sur les événements passés, puis d'une projection sur nos orientations futures. Ces réunions sont toutes transcrites par écrit et archivées pour être réutilisables par la suite.

Ces réunions nous permettent ainsi une évaluation à long, moyen et court terme de notre travail.

- **A long terme** : nos semaines de regroupement prévues deux fois par année, ce qui permet à l'équipe d'animation de faire un bilan et donner une perspective des orientations générales de l'association.
- **A moyen terme** : notre réunion mensuelle avec le comité de gestion et notre réunion trimestrielle avec l'équipe d'animation (ASE, moniteurs et animateurs), ce qui permet d'établir un bilan des événements courants et une réflexion continue sur le bon fonctionnement du centre.

Des réunions sont prévues également sur demande avec les enfants du centre. Ces moments sont nommés le « conseil Robinson ». L'enfant peut y participer librement en donnant son avis et ses idées sur le Jardin Robinson et son fonctionnement.

- **A court terme** : lors de notre colloque hebdomadaire entre membres de l'équipe d'animation, nous regroupons les informations récoltées dans les autres réunions pour en faire des bilans complets et ensuite les archiver par écrit.

Finalement, toutes informations récoltées nous permettent d'éditer chaque année le rapport d'activité qui reflète une sorte de condensé de tous ces bilans.

L'équipe d'animation effectue également un entretien annuel avec chaque moniteur/trice pour faire le point sur ses compétences et ses apports au centre, ainsi que sur les éléments qui peuvent encore être améliorés. Les entretiens sont archivés par écrit.

Le/la coordinateur/trice, les animateurs/trices, les ASEs, et les employé.e.s administratifs/ives ont des entretiens de bilan tous les deux ans, avec des collaborateurs/trices du secrétariat générale de la Fase.